



**UNITE DES 4 VENTS  
HOUTAIN-LE-VAL**

Houtain-le-Val, le 14 septembre 2019

Chers parents, chers animés,

Veillez découvrir ci-dessous tous les détails pratiques qui concernent cette nouvelle année scout.

### 1) La composition des staffs :

Comme chaque année, la composition des staffs change. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des responsables de sections. Vous recevrez davantage d'informations quant à la composition de chacun des staffs ultérieurement.

<u>Unité</u>	<u>Baladins</u>	<u>Louveteaux</u>	<u>Eclaireurs</u>	<u>Pionniers</u>
Perale Luca	Lisa Lemmens	Célia Vrydagh	Luca Lemmens	Jeanne Demol
0496/66.56.73	0477/35.53.06	0471/30.71.44	0478/79.74.80	0470/07.68.62

Si votre enfant ne peut assister à une réunion, il vous est demandé de **prévenir un animateur de sa section le plus tôt possible**, ce afin d'organiser au mieux les réunions et la prise en charge de chacun des enfants.

### 2) Mails des sections :

Toutes les sections sont dotées d'une adresse mail, que vous êtes invité à ajouter à vos contacts si ce n'est déjà fait :

- Baladins : [ribambelle34bw@gmail.com](mailto:ribambelle34bw@gmail.com)
- Louveteaux : [meute34bw@gmail.com](mailto:meute34bw@gmail.com)
- Éclaireurs : [troupe34bw@gmail.com](mailto:troupe34bw@gmail.com)
- Pionniers : [poste34bw@gmail.com](mailto:poste34bw@gmail.com)
- L'unité : [unite34bw@gmail.com](mailto:unite34bw@gmail.com)

### 3) Le site :

En plus de recevoir les convocations par mail, la plupart de celles-ci sont disponibles sur le site de l'unité : [www.34bw.be](http://www.34bw.be). Vous pouvez également vous y inscrire à l'aide d'un code (" **34BW2019**"). Il est obligatoire d'avoir un compte sur le site pour y voir les photos des activités.

#### 4) Les cotisations :

L'Unité 34BW fait partie de la fédération « Les Scouts ». Afin d'y inscrire et assurer votre enfant pour la saison 2019-2020, il vous est demandé une cotisation annuelle d'un montant de :

- 95 € pour un enfant
- 170 € pour deux enfants<sup>1</sup>
- 234 € pour trois enfants<sup>1</sup>
- 78€ par enfant pour plus de trois enfants<sup>1</sup>

Le paiement de la cotisation vous est demandé pour le **11 novembre** au plus tard sur le compte de l'unité **BE94 0688 9634 6614**. Merci de bien vouloir mentionner en communication : "**COTI + les noms et prénoms des animés concernés**".<sup>2</sup>

En cas de retard de paiement, nous nous réservons le droit de désinscrire votre enfant de l'unité.

En cas de difficulté de paiement de la cotisation, il est possible d'effectuer un étalement du paiement auprès de l'unité ou de nous contacter afin d'en discuter. **Les difficultés de paiement ne doivent pas être un frein à la participation aux activités.** Pour ce faire, nous vous demandons de nous contacter **avant le 31 octobre** via mail ([unite34bw@gmail.com](mailto:unite34bw@gmail.com)) ou directement auprès de Suricate (Vermeiren Rémy -- 0497/87.69.63)

La cotisation comprend :

- Deux assurances<sup>3</sup> fournies par la fédération "Les Scouts"
- Un goûter lors de chaque réunion durant l'année,
- Deux calendriers "Les Scouts" d'une valeur de 6€/pc que vous pouvez garder ou vendre à votre famille, amis, collègues... Si d'aventure, vous vous sentiez l'âme commerciale, n'hésitez pas à en recommander en adressant un mail au staff d'unité ([unite34bw@gmail.com](mailto:unite34bw@gmail.com)). Pour rappel, le paiement des calendriers étant compris dans la cotisation, l'argent n'est donc pas à restituer par la suite à l'unité. Il vous sera possible de rentrer les calendriers invendus et d'en demander le remboursement pour autant que ceux-ci nous parviennent **avant le 11 novembre**.

#### 5) Fiche médicale :

Comme chaque année, nous vous demandons de remplir une fiche médicale pour chacun de vos enfants afin de disposer de toutes les informations qui pourraient être nécessaires lors de l'animation.

Vous pouvez télécharger celle-ci sur le site de l'unité dans la section "Documents" et la rendre à un des animateurs de votre enfant lors des réunions. **Celle-ci est à remplir en début d'année et avant le camp.** [http://34bw.be/?page\\_id=550](http://34bw.be/?page_id=550)

---

<sup>1</sup> Les cotisations "couple" et "familiale" s'appliquent à des membres d'une même famille (frères, sœurs, père, mère) qu'ils soient scouts ou guides. A la seule et unique condition qu'ils vivent sous le même toit

<sup>2</sup> Vous pouvez également payer la cotisation en liquide directement auprès de Suricate (Vermeiren Rémy) lorsqu'il est présent en fin de réunion, à la réunion de passage ou lors de la marche ADEPS.

<sup>3</sup> <http://www.lesscouts.be/organiser/assurances/deux-assurances-de-base/>

## 6) Uniforme :

Vous trouverez sur le site internet de l'unité, les détails concernant l'uniforme scout de votre enfant. **L'uniforme est obligatoire** et nécessaire au bon déroulement de l'animation. Des foulards peuvent être achetés auprès du staff d'unité. Nous insistons sur le fait que chaque animé doit avoir son uniforme à chaque réunion. L'uniforme fédé n'est pas obligatoire, mais si vous voulez l'acheter neuf il est disponible sur le site de la scouterie (<http://www.lascouterie-economats.be>), chez *John Sport* à Nivelles, chez SEEONEE à Ottignies, à *La Maison du Scout* à Waterloo,...

*Cette année, nous essayons désirons mettre en place une **bourse aux vêtements**, tout cela est expliqué dans le mail de rentrée que vous avez déjà reçu et sur le site de l'unité (<https://34bw.be/?p=1598>).*

## 7) La marche ADEPS :

Le **dimanche 20 Octobre 2019** se déroulera notre traditionnelle marche ADEPS. Nous vous invitons à venir marcher en famille.

Après l'effort, le réconfort, une petite restauration ou des boissons vont attendre à l'arrivée.

***Comme chaque année, nous sollicitons les cordons bleus pour nous confectionner tartes, cakes, soupes,... qui seront mis en vente lors de l'évènement. Un petit coup de main le jour même derrière le bar ou pour la cuisson des viandes est également le bienvenu.***

Pour faciliter l'organisation de cette journée, pouvez-vous vous manifester par mail ([unite34bw@gmail.com](mailto:unite34bw@gmail.com)) pour nous informer des mets délicieux que vous nous apporterez ou encore de vos disponibilités de ce jour.

Les premiers départs se feront vers 7h du matin pour les lève-tôt.

Les derniers départ se feront à 17h dépendant du parcours (5, 10, 15 et 20km).

Nous tenons d'avance à remercier les personnes qui contribueront à la réussite de cette journée.

## 9) Calendrier de l'année :

Le calendrier de l'année est joint à cette convocation. Comme il est défini pour toute l'année, il est susceptible de varier légèrement. Vous seriez alors prévenus par mail.

En vous souhaitant une excellente année parmi nous,

Le staff d'Unité de la 34 BW